

Le mot "race" bientôt supprimé de la constitution

écrit par Christine Tasin | 2 février 2013



Voilà qu'on reparle d'une autre des promesses de Hollande, « ils » devraient [supprimer](#) le mot race de la constitution avant l'été, sans doute lors du grand chambardement qui devrait proposer et le droit de vote aux étrangers et la suppression de fait de la loi de 1905, l'article 1 inclus à la constitution faisant ipso facto disparaître l'article 2, celui qui interdit reconnaissance des cultes et subventions ; sans doute qu'ils changeront aussi l'article prévoyant qu'il n'y a en France qu'une seule langue, officielle, le Français, afin de permettre la ratification de la dangereuse charte européenne des langues minoritaires et régionales...

Revenons à notre propos du moment. Le mot race va disparaître de la constitution.

Elle est pas belle la vie ?

Si le mot disparaît, il est bien évident que l'on n'aura plus le droit de prononcer le mot. Mais si le mot disparaît c'est, paraît-il, parce que que les races n'existent pas. Parce que, si les races existaient, des olibrius pourraient avoir la nauséabonde idée de les comparer entre elles et donc de devenir racistes.

Alors cette disparition du mot « race » est forcément une bonne nouvelle : s'il n'y a pas de race, il ne peut plus y avoir de « racisme », non ? Alors, la bonne nouvelle du jour c'est qu'avant l'été le gouvernement devrait également dissoudre la LDH, SOS Racisme, le Mrap, la Licra et compagnie.

Comment cela ? Ça n'est pas possible, parce qu'il reste l'incitation à la haine en raison de l'appartenance à une religion ?

Enfer et Damnation ! Qui se charge d'appeler Hollande pour lui demander de supprimer aussi le mot religion ?

Christine Tasin